



PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Tour de l'ancien château

13 rue Jean et Catherine Reynier
69 191 SAINT-CYR-AU-MONT D'OR

Inscrit au titre des MH par arrêté du 18 février 1926



Ancienne Eglise

13 rue Jean et Catherine Reynier
69 191 SAINT-CYR-AU-MONT D'OR

Éléments inscrits au titre des MH par arrêté du 16 octobre 2000 :
ancienne église dite "salle des Vieilles Tours"



1) Localisation

La tour de l'ancien château fort et l'ancienne Eglise sont situés dans le centre-bourg de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, sur les hauteurs surplombant la Saône.

2) Historique et description

L'ancien château fort de Saint-Cyr a été construit durant la seconde moitié du XII^e siècle par le sénéchal Girin et achevé par l'archevêque Renaud de Forez. Il commandait une vaste châtelainie allant de Vaise à Saint-Rambert, en passant par Collonges, Saint-Cyr, Saint-Didier et Champagne. Le Pape Clément V est reçu dans la demeure au début du XIV^e siècle. Cependant, par la suite, le roi demande la fortification de l'église de Saint-Didier, jugeant le château trop éloigné pour cette paroisse. Ainsi, malgré une restauration importante du donjon en 1410, le château est délaissé et le donjon en partie détruit lors d'un incendie en 1532. Perdant son rôle militaire défensif au cours du XVII^e siècle, le château est délaissé et des pans de murs entiers s'effondrent. Les fossés sont aliénés afin d'en faire des jardins et terrains à bâtir. La « grande tour carrée du guetteur », est l'unique vestige de ce château.

Le château était constitué d'une enceinte formant un quadrilatère flanqué de trois tours et un donjon quadrangulaires. Le donjon de 19m50 de haut comportait quatre niveaux. L'accès se faisait par le deuxième niveau et ouvrait sur l'étage noble pourvu de quatre fentes à fort ébrasement intérieur, et le rez-de-chaussée était voûté en berceau. Les communs occupaient l'intérieur de l'enceinte, avec une maison de justice et sa prison (encore visibles). Le puits

reste également un vestige apparent dans l'actuel jardin du presbytère, ancienne cour principale du château.

L'église était à l'origine la chapelle du château, entourée de l'enceinte de ce dernier. Elle a probablement été construite en même temps que le château, et possédait un rôle également défensif grâce au hourd dont elle était coiffée. A l'époque romane, elle est composée d'un chœur surmonté d'un clocher carré et d'une nef charpentée. A la suite de travaux au XVII^e siècle, la nef est agrandie et le sanctuaire modifié. De nombreuses modifications et agrandissements sont effectués dès 1752 par le curé Ranchon – aménagement de la sacristie, agrandissement et surélévation de la nef, nouveau décor et mobilier liturgique, ouverture de quatre grandes verrières et deux portes, abaissement du cimetière... Suite à la construction d'une nouvelle église durant le Second Empire, celle-ci est désaffectée puis transformée en école publique. Elle devient par la suite une salle de spectacle, et la « salle dite des vieilles tours » est aujourd'hui une salle polyvalente.

L'église se compose en trois parties : la partie orientale, chœur de l'ancienne église romane ; la partie centrale formée de l'ancienne nef ; la partie occidentale, la plus récente, occupée par un bâtiment comportant un rez-de-chaussée et un étage comportant de nombreuses baies.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition du PDA s'appuie sur l'analyse suivante des réalités du terrain :

L'écrin des deux monuments s'attache à conserver la morphologie urbaine « villageoise », constituée essentiellement par l'armature historique visible au cadastre napoléonien, développée en majorité sur un axe nord-sud. Les bâtisses de village ou demeures plus raffinées sont implantées en continuité, à l'alignement des voies, parmi lesquelles se trouvent aussi des anciennes maisons de carriers. Les linéaires de murs de clôture en pierre ajoutent à la continuité des rue anciennes un petit paysage à forte sensibilité patrimoniale. Le noyau constitué autour de l'ancien château, ainsi que la partie sud du bourg (notamment reconnue par un *site inscrit* au titre du code de l'environnement dit « *panorama du côté sud du bourg* ») qualifient fortement les abords immédiats du château, par un jeu de volumes et toitures étagés par la topographie, rendant les vues immédiates pittoresques, avec d'impressionnants point de vues sur le grand paysage lyonnais.

L'église de Saint-Cyr, hors du bourg historique constitue un autre point d'appel en regard avec les tours et le village, raccordant avec une voie ancienne aussi bordée de murs, un hameau ancien, dont les valeurs patrimoniales sont à rattacher à celles du bourg.

Ce périmètre s'affranchit des formes urbaines plus récentes, sans lien avec la genèse et le développement cohérent du bourg ancien : ainsi des secteurs d'urbanisation pavillonnaire à l'est comme au nord semblent évidents à exclure, sans lien visuel, ni compositions urbaine ou architecturale homogènes. Une frange sud et ouest dans le même registre, incluse au sein d'entités paysagères différentes, sont également extraites des abords.

Le tissu parcellaire en transition entre le bourg et ces secteurs pavillonnaires reste inclus dans le PDA, suivant la logique du tracé des voies, tel une zone tampon permettant aussi d'intégrer la valeur paysagère qu'apporte le végétal à l'écrin des monuments, et l'équilibre à tenir entre les paysages bâtis et verdoyants.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



Emmanuelle DIDIER

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES

TOUR DE L'ANCIEN CHÂTEAU

13 rue Jean et Catherine Reynier
69 191 SAINT-CYR-AU-MONT D'OR
(Monument historique inscrit par arrêté du 18 février 1926)

ANCIENNE EGLISE


13 rue Jean et Catherine Reynier
69 191 SAINT-CYR-AU-MONT D'OR
(Monument historique inscrit par arrêté du 16 octobre 2000)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES




LEGENDE









Projets de PDA

 Abords MH

Périmètres des 500 mètres

 Périmètre MH

Immeubles classés ou inscrits

-  En instance de classement
-  Partiellement inscrit
-  Inscrit
-  Partiellement Inscrit-Classé
-  Partiellement classé
-  Classé
-  Par défaut
-  Localisation du monument concerné

